

PROGRAMME DE REPARATION / INDEMNISATION DES VICTIMES NON VULNERABLES DE 2005

Conférence de presse du HCRRUN relatif au bilan des opérations d'indemnisation des victimes non vulnérable du Pôle I

Mot introductif Mme Awa Nana-Dabiya, Présidente du HCRRUN

- Monsieur le Préfet de Sotouboua ;
- Autorités politiques, administratives, religieuses et traditionnelles de la Préfecture de Sotouboua ;
- Chère Claudine Kpondz-Ahiany, Deuxième Rapporteur du HCRRUN ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du personnel du HCRRUN ;
- Messieurs les Membres du Comité de Gestion du Fonds Spécial pour l'Indemnisation des victimes ;
- Madame et Messieurs les Membres du personnel de AIMES-Afrique ;
- Madame et Messieurs les Membres du Collège des Huissiers ;
- Mesdames et Messieurs les Membres des Forces de l'Ordre et de Sécurité ;
- Mesdames et Messieurs les professionnels de médias ;
- Mesdames et Messieurs en vos grades et titres respectifs tout protocole observé et respecté ;

- Mesdames et Messieurs.

Je m'adresse à vous au nom de la Présidente du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), Mme Awa Nana-Daboya qui a été amenée à écourter sa présence à nos côtés pour des raisons évidentes liées à ses multiples charges.

Cela aurait été pour elle un plaisir d'animer la présente conférence de presse qui marque la fin des activités que le HCRRUN a enclenchées depuis le début de ce mois dans la partie septentrionale de notre pays pour le compte des victimes retenues dans cette première vague. Aussi, nous charge-t-elle, Mme le Deuxième Rapporteur et moi-même, de présenter aux Préfets des Régions Savanes, Kara et Centrale, à leurs collaborateurs et à l'ensemble des populations du septentrion togolais, sa reconnaissance et ses remerciements pour leur participation multiforme au processus d'indemnisation conduit par le HCRRUN.

Elle tient à vous dire combien elle a été profondément touchée par l'adhésion unanime que vous avez exprimée aux opérations d'indemnisation consacrées à la première vague de victimes non vulnérables de 2005 résidant dans ces Régions.

Aux victimes qui ont reçu leurs indemnités au cours des opérations, elle exprime sa bonne appréciation pour leurs divers apports, en particulier pour le calme et la sérénité dont elles ont fait montre, et qui ont contribué à faire de cette mission du HCRRUN une réussite.

Elle renouvelle sa gratitude aux autres victimes qui attendent encore leurs réparations et les rassure que compte tenu des nouvelles ressources financières déjà mises à la disposition du HCRRUN par l'Etat, tout sera mis en œuvre dans un avenir très proche pour répondre à leurs attentes légitimes.

Mesdames et Messieurs

Les opérations d'indemnisation qui viennent de s'achever concernent la Région des Savanes, la Région de la Kara et la Région Centrale. Ces trois Régions faut-il le rappeler, sont regroupés et baptisés sous le nom de Pôle I ou Pôle de la Kara par le HCRRUN dans sa stratégie de mise en œuvre du Volet Indemnisation du Programme de Réparation.

Après le Pôle III et le Pôle II où le HCRRUN a procédé à l'indemnisation de la première vague de victimes non vulnérables de 2005 vivant dans les Région Maritime et Plateaux, le HCRRUN a entamé le 04 juin dernier l'indemnisation de celles relevant du Pôle I.

Nous tenons à souligner que les contours géographiques des Pôles d'indemnisation tels que conçus dans le Plan Stratégique est dicté, non par le découpage administratif et/ ou politique de notre pays, mais plutôt par le souci du HCRRUN de rapprocher le plus possible les indemnisations des victimes.

C'est guidé par cet impératif que le HCRRUN a ouvert cinq (05) centres d'opérations notamment à Dapaong, Mango, Kara, Sokodé et enfin Sotouboua où l'Institution a commencé ses activités depuis le 21 juin dernier.

Au terme du travail que nous avons grâce à Dieu, le Tout-Puissant, accompli dans les Préfectures relevant du Pôle I, il semble important de dresser un bilan afin d'évaluer les succès engrangés et les obstacles à surmonter pour améliorer la suite du processus.

En effet, pour toutes les Préfectures regroupées dans le Pôle de la Kara, le nombre total de victimes de 2005 retenues dans le cadre de la première vague à indemniser s'élève à **682**. A l'issue des opérations, il ressort des statistiques que le HCRRUN a réussi à indemniser **506 victimes**, à raison de **75** victimes pour la Région des Savanes, **173** pour la Kara et **258** pour la Région Centrale.

Par rapport à cette performance, il se dégage selon les statistiques que le Pôle I a enregistré un taux de participation général de **74,19 %**

Le HCRRUN tient à rappeler que de tout le programme de réparation élaboré par la Commission Vérité, Justice, Réconciliation (CVJR), seules l'indemnisation et la prise en charge médicale et psychologique sont essentiellement centrées sur la personne de la victime.

Vous comprendrez pourquoi le HCRRUN s'efforce d'avoir une idée exacte de la perception que les victimes ont du processus d'indemnisation et par ricochet, leur niveau de satisfaction par rapport aux indemnités qui leur sont versées en guise de compassion de l'Etat à leur égard pour les préjudices subis.

C'est dans cette perspective qu'il est instauré un dialogue entre le HCRRUN et les victimes, un dialogue animé par le personnel de Aimes-Afrique, notamment les psychologues qui recueillent les ressentiments des victimes après leur indemnisation.

Ce premier niveau de suivi et d'évaluation a le mérite de mettre en relief le niveau de satisfaction des victimes et de renseigner le HCRRUN sur les obstacles qui peuvent entraver la suite de leur mission.

Aussi, ressort-il de ce dialogue que le taux de satisfaction général se situe à **98,5 %**. Ce taux satisfaction est le résultat du cumul des taux de satisfaction obtenus dans les trois régions.

Excellence M. le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs les journaliste ;

Ces chiffres suffisent pour montrer la pertinence des choix opérés par nos dirigeants, aussi bien à travers l'Accord Politique Global en 2006 que les recommandations de la CVJR, des choix visant à insuffler une nouvelle dynamique à la réconciliation et l'unité des Togolais. Des voix plus autorisées sauront formuler au Président de la République Son Excellence M. Faure Essozimna GNASSINGBE et au Gouvernement la gratitude du HCRRUN pour les efforts consentis à cette étape de l'édification de l'unité nationale.

Je voudrais pour terminer, réitérer au nom de la Présidente du HCRRUN nos remerciements aux victimes du Pôle d'indemnisation de la Kara non seulement pour leur adhésion, mais aussi pour leur tenue empreinte de pardon lors des opérations.

Le HCRRUN adresse également ce sentiment à l'endroit des autorités politiques, administratives, religieuses, traditionnelles, des Forces de Sécurité et de Défense et des professionnels des médias pour leur accompagnement constant dans l'accomplissement de sa mission.

Je vous remercie pour votre aimable attention.